

1er novembre : Fête de tous les saints

L'histoire nous apprend que les premiers chrétiens ont vite admiré leurs contemporains qui témoignaient de leur fidélité à la personne de Jésus.

Ils ont d'abord célébré sur les restes des martyrs, puis ils ont souligné dans leurs prières les autres baptisés dont la vie et les responsabilités – ascétisme, virginité, presbytérat – marquaient leurs communautés.

Le calendrier des saints et des martyrs, déjà embryonnaire au 3e siècle, s'est ainsi progressivement constitué.

Au début du 7e siècle, le pape Boniface IV consacrait à Marie et à *tous les martyrs* le Panthéon romain, alors dédié par les païens à tous les dieux.

Sous le pontificat de Grégoire III (731-741), la vénération des saints s'est même affranchie de tout support matériel, et dans la basilique vaticane, une chapelle est érigée en l'honneur du Christ, de sa mère et de tous les saints.

On a pu alors répandre la fête de *tous les saints*, rattachée en Orient aux solennités pascales et fixée dans plusieurs pays européens au 1er novembre.

Au 11e siècle, on consacra le jour suivant à la commémoration de tous les fidèles défunts.

Curé : P. Joseph Farrugia : 0642760930

Vicaire : P. Daniel Ave : 0754147453

Prêtre résident : P. Jean-Claude Casas : 0784666117

Les annonces paroissiales pour le Bulletin : notrecure@gmail.com

Bulletin du dimanche

Unité pastorale de
Pelissanne-Lançon de Provence-Aurons-La Barben
No 60 – 30 octobre 2022
ACCUEIL – SECRETARIAT 04 90 55 02 63

Message du Curé

Souvenir de nos défunts

Novembre est le mois dédié aux morts. Son deuxième jour marque la commémoration des frères et sœurs qui sont passés à la plénitude de vie et de la joie dans le Christ ressuscité. Souvent, ce passage exige pour ceux qui meurent une purification. Nous pouvons aider à cette purification par la prière d'intercession – un acte d'amour de notre part pour le bien des morts, de tous les morts, baptisés et non baptisés.

Messes au suffrage

Offrir une messe est la prière la plus efficace pour le repos de ceux qui sont décédés. C'est un cadeau que nous pouvons toujours faire à nos morts tant chéris. Cela dit, nous devons savoir que, malgré notre intention particulière, chaque messe est célébrée aussi pour tous les morts. Étant le renouvellement du sacrifice de la croix, l'efficacité de la messe est infinie. Pourquoi ? Car, par l'action du prêtre, c'est Jésus lui-même qui offre le sacrifice de la messe.

Messe de la semaine

Alors que la messe dominicale est obligatoire pour tout catholique qui souhaite participer pleinement à la vie du Christ – et dont la santé et d'autres circonstances lui permettent de venir à l'église – la messe en semaine n'est pas strictement nécessaire. En effet, très souvent, les circonstances (telles que le travail, la famille, l'âge, etc.) ne nous permettent pas d'y assister. Mais quand c'est possible, assister à la messe en semaine peut aider à vivre une vie de foi plus pleine, dans l'écoute de la Parole et l'adoration de Jésus dans la Sainte Eucharistie.

Père Joseph Farrugia

CALENDRIER LITURGIQUE

Savoir et noter

Dimanche 30.10.22 : JOUR DU SEIGNEUR - 31ème du Temps Ordinaire

18h00 Messe anticipée (samedi, Lançon, Père Casas)
10h30 Messe (Pelissanne, Curé)
18h00 Messe (Aurons, Vicaire)

Lundi 31.10.22 : 31ème du Temps Ordinaire de la férie

08h00 Chapelet MSM
09h00 Messe (Pelissanne, Vicaire)

Mardi 01.11.22 : TOUS LES SAINTS – Solennité

09h00 Messe (Vicaire, La Barben)
10h00 Messe (P. Jean-Claude, Lançon)
10h30 Messe (Curé, Pelissanne)

Mercredi 02.11.22 : TOUS LES FIDELES DEFUNTS – Solennité

09h30 Messe (Vicaire, Lançon)
18h30 Messe (Curé, Pelissanne)

Jeudi 03.11.22 : S. Martin de Porrès, religieux

08h00 Adoration du S. Sacrement
09h00 Messe (Pelissanne, Vicaire)

Vendredi 04.11.22 : S. Charles Borromée, évêque

08h00 Chapelet MSM
09h00 Messe (Pelissanne, Curé)
19h00 Messe en l'honneur du Sacré-Cœur suivi de l'adoration (Pelissanne). L'adoration se termine par la bénédiction eucharistique

Samedi 05.11.22 : 31ème du Temps Ordinaire de la férie

08h00 Chapelet MSM
09h00 Messe + confessions (Pelissanne, Vicaire)
18h00 Messe de dimanche (P. Casas, Lançon)

Dimanche 06.11.22 JOUR DU SEIGNEUR - 32ème du Temp Ordinaire

10h30 Messe (Pelissanne, Curé)
18h00 Messe (Aurons, Vicaire)

Adoration du premier vendredi

Le vendredi soir. L'adoration du premier vendredi prend la forme d'une messe suivie de l'exposition du Saint-Sacrement et de la bénédiction sacramentelle. Une heure en tout.

Calendriers du séminaire

Ce week-end, notre unité paroissiale disposera de calendriers 2023 spécialement réalisés par notre séminaire archidiocésain situé à Aix-en-Provence. Ils seront vendus après la messe dominicale mais resteront disponibles au secrétariat. Les fonds recueillis grâce à leur vente serviront à aider le séminaire dans ses nombreuses activités de formation des futurs prêtres.

Quête pour les Journées Mondiales de la Jeunesse

C'est le désir de notre archevêque, Mgr Christian Delarbre, que la collection issue de la quête du mardi 1er novembre 2022 soit au profit des JMJ, Journées Mondiales de la Jeunesse (Lisbonne, août 2023) auxquelles le Pôle Jeunes du diocèse va participer. Nous devons tous soutenir cette initiative, d'autant plus que notre unité pastorale de Pelissanne-Lançon-Aurons et La Barben s'est déjà engagée à constituer une équipe de jeunes pour participer aux JMJ.

Annnonce de l'Archevêché

Formation de chancellerie aux aspects canoniques des sacrements

Une nouvelle date de formation de la chancellerie sur les aspects canoniques des sacrements est proposée mardi 22 novembre au Carmel d'Arles, elle s'offre en alternative à celle du jeudi 1er décembre à la Maison diocésaine de l'archevêché d'Aix. *Merci de bien vouloir faire suivre aux personnes bénévoles ou salariées de vos paroisses qui sont en charge du suivi des personnes demandant un sacrement, ou de la tenue des registres.*

Les inscriptions se font en ligne pour Aix :

<https://docs.google.com/forms/d/1NBCZc1sKrrvLnCuRk11msvRMM11GtKGYdRC6dHDvCVU/prefill>

Merci aux paroisses de Simiane, Septièmes, les Milles qui ont réalisé les premières inscriptions pour la session d'Aix.

Voici le lien pour s'inscrire à la journée d'Arles :

https://docs.google.com/forms/d/15F1UE6_LFPOiwJwKbtXNsKjpG-dPMAIgp7F0OKZqtRM/prefill

Nous remercions la Communauté St Martin de nous accueillir au Carmel, ainsi que le père Hervé Rossignol qui apportera son témoignage et son éclairage au cours de cette matinée, sur la question de l'accompagnement pastoral des personnes qui demandent le mariage à l'Église et qui sont concernées par certaines situations complexes : enfants nés d'une première union, unions précédentes ... comment le droit ecclésial accompagne ces situations.